



# Charte graphique des parcs nationaux de France



Novembre 2019

# Les couleurs des parcs nationaux

Chaque Parc national est identifié par une couleur spécifique ; elle constitue un élément majeur de son identité graphique.

Parc national de la Vanoise



Quadri : C 100% + M 80%  
RVB : R0 V20 B137 > Hexadécimal # 001489  
Pantone : Reflex Blue

Parc national de Port-Cros



Quadri : C 100% + J 20%  
RVB : R0 V142 B170 > Hexadécimal # 008EAA  
Pantone : 3135

Parc national des Pyrénées



Quadri : C 100% + J 55%  
RVB : R0 V150 B94 > Hexadécimal # 00965E  
Pantone : 340

Parc national des Cévennes



Quadri : M 50% + J 100%  
RVB : R237 V139 B0 > Hexadécimal # ED8B00  
Pantone : 144

Parc national des Ecrins



Quadri : C 60% + M 100%  
RVB : R152 V29 B151 > Hexadécimal # 981D97  
Pantone : 254

Parc national du Mercantour



Quadri : C 60% + J 90%  
RVB : R67 V176 B42 > Hexadécimal # 43B02A  
Pantone : 361

Parc national de Guadeloupe



Quadri : M 100%  
RVB : > R225 V0 B152 > Hexadécimal # E10098  
Pantone : Rhodamine Red

Parc amazonien de Guyane



Quadri : M 98% J 75% N22%  
RVB : > R175 V39 B47 > Hexadécimal # AF272F  
Pantone : 1805



Quadri : M 33% J 100% N4%  
RVB : > R234 V170 B0 > Hexadécimal # EAAA00  
Pantone : 124

Parc national de La Réunion



Quadri : C 92% J 88% N50%  
RVB : R4 V106 B56 > Hexadécimal # 046A38  
Pantone : 349

Parc national des Calanques



Quadri : C 100% M 25% J 0% N 15%  
RVB : R0 V125 B186 > Hexadécimal # 007DBA  
Pantone : 7461

Parc national de forêts



Quadri : C 30% M 85% J 65% N 40%  
RVB : R119 V43 B47 > Hexadécimal # 772B2F  
Pantone : 491

# Le logo institutionnel et ses déclinaisons

L'emblème est l'élément identifiant et commun à tous les parcs nationaux français. En y ajoutant le nom de l'établissement public, on obtient le logo.

## Le logo



Le logo est utilisé exclusivement sur les documents administratifs.

Il est le vecteur de l'institution, de son autorité.  
> Il porte avec élégance et sobriété les valeurs des parcs nationaux français.

## La déclinaison pour les auto-productions



Cette déclinaison est utilisée exclusivement pour toutes les productions des parcs nationaux (y compris les objets ou produits dérivés).

Elle symbolise les valeurs, l'institution et met en lumière le territoire.

## La déclinaison pour les partenariats



Cette déclinaison est utilisée exclusivement pour les partenariats, c'est à dire lorsque le Parc national n'est pas auteur du projet.

Il est graphiquement fort, affirme le territoire, offre une bonne lisibilité et précise le degré de collaboration.

.....>

## Visibilité croissante

# La déclinaison pour les partenariats



## Utilisation exclusive pour les partenariats et co-éditions

Le Parc national n'est pas auteur exclusif du projet,  
il y participe.

Le marquage est toujours en signature,  
en bas du document,  
**>> JAMAIS EN HAUT D'UN DOCUMENT !**



# Éléments de construction

## • Construction

- > Le marquage est utilisé dès que le Parc national n'est pas porteur de projet.
- > Le marquage offre une bonne visibilité, notamment lorsqu'il y a d'autres partenaires.
- > Sa construction est inspirée de la médaille des parcs nationaux de France.



la dénomination est en réserve blanche  
> Typographie Frutiger. [VOIR PAGE 72]

l'emblème est en réserve blanche sur un carré de la couleur du Parc national.

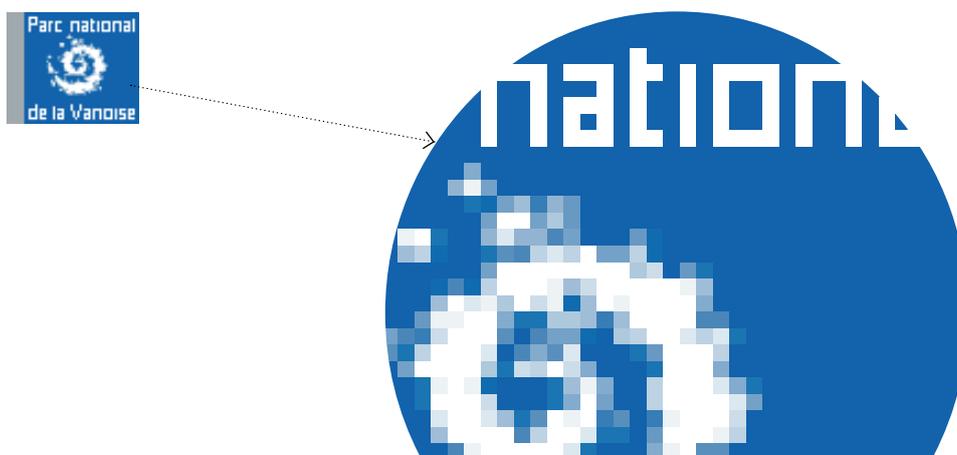
Le degré de collaboration est en réserve blanche sur fond gris.  
> Il est écrit en Frutiger Bold condensed, toujours en bas de casse et positionné en vertical.  
> Selon le contexte il est possible ne pas mentionner le degré de collaboration.  
> Le gris utilisé est le même pour tous les établissements.

**Le degré de collaboration**  
Le mot placé en vertical est personnalisable. Il précise la nature de la collaboration.

C6% ; N47%  
R155 ; V161 ; B165

## • Adaptation à la lecture sur écran

- > Le marquage doit rester très lisible sur écran.
- > Il existe donc une version écran redessinée.  
La typographie est dessinée au pixel et l'emblème est simplifié.



## • La taille minimale d'utilisation

> Pour assurer une bonne lisibilité du marquage une taille minimum est imposée : hauteur du carré = 15 mm.



### • Lecture à l'écran :

lorsque le marquage est de petite taille, il faut utiliser la version multimedia de 51 pixels de haut. Pour une hauteur supérieure à 85 pixels, utiliser la version standard du marquage.

## • La zone de sécurité

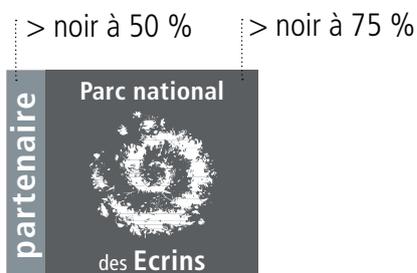
> La zone d'exclusion minimale correspond aux pointillés gris du schéma.



Espace autour du marquage = largeur du bandeau gris.

## • Monochromie/bichromie

> Le marquage existe en niveaux de gris.



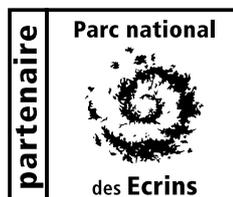
> Il existe en réserve blanche, avec possibilité d'utiliser une transparence de 90 %.

L'emblème n'est pas transparent, il peut être soit gris (noir à 50%) soit dans la couleur de l'établissement.



## • Gravure

> Pour la gravure, le dessin du marquage est simplifié.



# À ne pas faire

Quelques exemples à ne pas suivre, cette liste n'est pas exhaustive...



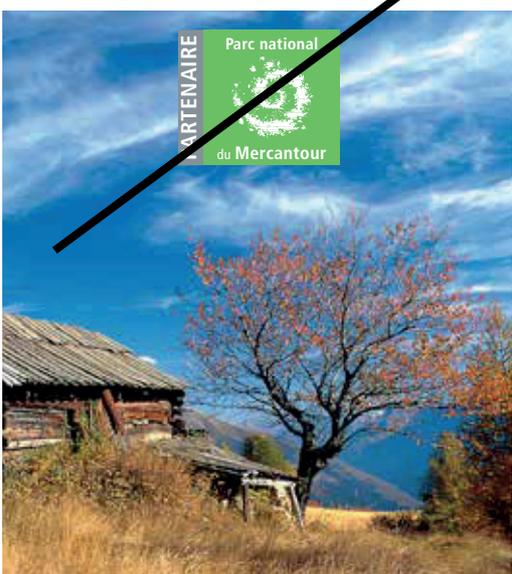
**Ne pas incliner le marquage.**



**Ne pas écrire le degré de collaboration en capitales, mais en bas de casse (minuscules).**



**Ne pas déformer le marquage, ne pas déformer l'emblème.**



**Ne pas utiliser le marquage en haut d'un document.**